I N F E P

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
Et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/spécialité:

Alimentation en eau potable

Niveau IV

INFEP/0196/07/21 A

2021

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
Et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/Spécialité :

Alimentation en eau potable

Niveau IV

2021

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier : **Alimentation en eau potable Niv 4**

Cettecommissionestconstituéedeprofessionnelsqualifiésetexpérimentésparmiles entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP et IFEP) et de formateurs de la wilaya retenue pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom et Prénom	Fonction et Profil	Institution
KHENTACHE Farid	PSEP CIP- Concepteur Méthodologue	IFEP Sétif
BAIBEN Mohamed	PSEP CIP- Concepteur Méthodologue	IFEP Sétif
LARBAOUI Toufik	PSEP CIP- Concepteur Méthodologue	IFEP Sétif
HAMADI Hakim	PSEP CIP- Concepteur Méthodologue	IFEP Sétif
LAHMAR Issam	PSEP CIP Ingénieur hydraulique	INSFP Ain oulmene
NOUAOUI Abdelmalek	PSEP2 Ingénieur hydraulique	INSFP Ain oulmene
LENOUAR Fahima	Ingénieur en Hydraulique Chef département exploitation	Algérienne des eaux ADE Sétif

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

SOMMAIRE

		Page
	Introduction	5
1.	**Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage**	6
2.	**Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage**	7
2.1.	Destination	7
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	7
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	9
2.4.	Documents pédagogiques utilisés	9
3.	**Profil du métier (spécialité)**	10
3.1.	Identification du métier (spécialité)	10
3.2	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	10
3.3.	Capacités professionnelles	10
3.4.	Exigences et conditions de travail du métier (spécialité)	10
3.5.	Responsabilité du travailleur	11
3.6.	Evolution dans la carrière	11
4.	**Curriculum du métier (spécialité)**	12
4.1.	Objectifs généraux du curriculum	12
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	14
4.3.	Synthèse du curriculum	16
4.4.	Découpage horaire par semestre et par module de formation	17
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	18
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice	52
5.	**Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences**	62
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	62
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation	62
5.2.1	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	62
5.2.2	Organisation et déroulement de la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	63
5.2.3	Formation de base au niveau de l'EFP	64
5.2.4	Formation complémentaire	64
5.3	Formation au sein de l'entreprise formatrice	64
5.4	Suivi et évaluation des compétences	65
5.4.1	Organisation du suivi de l'apprenti	65
5.4.2	Evaluation périodique et les instruments pédagogiques	66
5.4.3	Examen de fin d'apprentissage	66

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.
La démarche engagée s'est fixée de réaliser :

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique ;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage ;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation et de l'enseignement Professionnel - INFEP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFEP) ;

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises ;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques ;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis ;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous-jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quand elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : *« Curriculum du métier (spécialité)»* présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous-compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « *Formation de base »* destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La *synthèse du Curriculum,* présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés) ;
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche) ;
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Alimentation en eau potable
Code spécialité	MEE0704
Branche professionnelle	Métiers de l'eau et de l'environnement
Durée de la formation	24 mois
Niveau d'accès	2ème Année Secondaire
Niveau de qualification	IV
Diplôme sanctionnant la formation	BT : Brevet de technicien

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le Technicien en alimentation en eau potable exerce ses missions principalement dans le secteur de l'hydraulique, pour le compte des organismes activant dans le domaine de captage, transport, stockage et de distribution de l'eau potable. Il accomplit des taches reliées à l'exploitation des eaux (stations et réseaux d'alimentation en eau potable).

3.3. Capacités professionnelles

Le technicien en alimentation en eau potable est capable de :

- Etablir les différents documents relatifs à la gestion technique des ouvrages d'alimentation en eau potable ;
- Assurer le suivi des travaux des installations des équipements d'une station de pompage, d'un réseau d'eau potable et du captage ;
- Contrôler le fonctionnement des équipements de la station de pompage ;
- Contrôler les ouvrages de stockage d'eau
- Assurer le suivi de la maintenance préventive et curative des ouvrages et équipements
- Assurer l'organisation de la sécurité du chantier
- Contrôler les branchements des abonnés : pose et changement de compteur, changement et rénovation de piquage et mise en pression
- Détecter et réparer des fuites sur réseaux

3.4. Exigences et conditions de travail du métier

- Bonne constitution physique (Apte pour travaux de chantiers de restauration)
- Lieu de travail : Les chantiers et bureaux
- Eclairage : naturel ou artificiel
- Température et humidité sur site : soumis aux conditions climatologiques et météorologiques variables.
- Bruits et vibrations : bruits et vibrations des engins et machines de chantier

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

- Poussières : le milieu de travail est poussiéreux
- Risques et maladies professionnels :
 - Maladies professionnelles
 - Accidents de chantier
- Contre-indications : Allergie aigue à la poussière, handicapé physique, mauvaise vision non corrigée, les vertiges, problèmes de dos.
- Intellectuelle :
 - Avoir le sens de la communication et de la sociabilité ;
 - Avoir le sens de l'ordre et de l'organisation dans l'exécution de ses travaux.

3.5. Responsabilité du travailleur

Il est responsable :

- Du matériel mis à sa disposition
- Sur le bon déroulement et avancement du chantier
- Sur la qualité des travaux réalisés
- Sur la conformité des travaux et normes réglementaires
- De l'hygiène, de sécurité et de la protection de l'environnement pendant ses interventions.

3.6. Evolution dans la carrière

- Cadre règlementaire : voir statut

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.
Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.
La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologie obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectifs généraux du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- **Développer les compétences de base liées au métier** permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- **Développer les compétences spécifiques du métier** permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- **Développer les compétences complémentaires** favorisant une insertion de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement ***des compétences clés*** visant ***les qualités comportementales*** ainsi que ***les compétences environnementales*** lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;
- L'aptitude au travail en équipe ;

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel ;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement;
- La responsabilité sociale, etc.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier **Technicien en alimentation en eau potable** définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	**Formation de base**
Champ d'activité 02 :	**Contrôle et suivi des ouvrages d'alimentation en eau potable**
Champ d'activité 03 :	**Maintenance des ouvrages d'alimentation en eau potable**
Champ d'activité 04 :	**Formation complémentaire**

Les compétences professionnelles par champs d'activité se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement
- Initier à l'utilisation de l'outil informatique
- Appliquer les éléments de base du dessin technique et lecture de plan
- Appliquer des notions de topographie
- Appliquer le code des eaux
- Identifier les notions de base de l'hydraulique générale
- Identifier le fonctionnement des groupes électropompes

Champ d'activité 02 : Contrôle et suivi des ouvrages d'alimentation en eau potable

- Etablir les différents documents relatifs à la gestion technique des ouvrages d'alimentation en eau potable
- Assurer le suivi des travaux des installations des équipements d'une station de pompage, d'un réseau d'eau potable et du captage
- Contrôler le fonctionnement des équipements de la station de pompage
- Contrôler les ouvrages de stockage d'eau
- Assurer l'organisation de la sécurité du chantier
- Contrôler les branchements des abonnés : pose et changement de compteur, changement et rénovation de piquage et mise en pression

Champ d'activité03 : Maintenance des ouvrages d'alimentation en eau potable

- Assurer le suivi de la maintenance préventive et curative des ouvrages et équipements
- Détecter et réparer des fuites sur réseaux

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Champ d'activité 04 :Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice

Nombre de modules : 19

Durée de la formation : 24 mois

Volume horaire total : 3680Heures

N° du module	Titre du module	Durée et lieux de formation		
		E.F.P		Entreprise
		Théorie	Pratique	
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	12	6	0
02	Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement de mathématiques	10	40	0
03	Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement	12	14	0
04	Initier à l'utilisation de l'outil informatique	18	30	0
05	Appliquer les éléments de base du dessin technique et lecture de plan	30	60	0
06	Appliquer des notions de topographie	20	40	0
07	Appliquer le code des eaux	10	10	0
08	Identifier les notions de base de l'hydraulique générale	20	30	0
09	Identifier le fonctionnement des groupes électropompes	40	20	0
10	Etablir les différents documents relatifs à la gestion technique des ouvrages d'alimentation en eau potable	20	10	264
11	Assurer le suivi des travaux des installations des équipements d'une station de pompage, d'un réseau d'eau potable et du captage	50	10	500
12	Contrôler le fonctionnement des équipements de la station de pompage	35	15	400
13	Contrôler les ouvrages de stockage d'eau	40	10	400
14	Assurer l'organisation de la sécurité du chantier	20	10	250
15	Contrôler les branchements des abonnés : pose et changement de compteur, changement et rénovation de piquage et mise en pression	20	10	300
16	Assurer le suivi de la maintenance préventive et curative des ouvrages et équipements	32	20	400
17	Détecter et réparer des fuites sur réseaux	25	15	350
18	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial	22	10	0
19	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	12	8	0
		458H	**358H**	**2864H**
Total en Heures de Formation		**816H**		**2864H**

Total EFP	**816H**	**22.17%**
Total entreprise	**2864H**	**77.83%**
Total	**3680H**	**100%**

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.4. Découpage horaire par semestre, module de formation et par lieu de formation

Total				1er semestre			2eme semestre			3eme semestre			4eme semestre		
Module	**Total module**	**EFP**	**Entreprise**	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
Module 1	18	18	0	18	0	18									
Module 2	50	50	0	50	0	50									
Module 3	26	26	0	26	0	26									
Module 4	48	48	0	48	0	48									
Module 5	90	90	0	90	0	90									
Module 6	60	60	0	60	0	60									
Module 7	20	20	0	20	0	20									
Module 8	50	50	0	50	0	50									
Module 9	60	60	0	60	0	60									
Module 10	294	30	264	30	264	294									
Module 11	560	60	500	30	174	204	30	326	356						
Module 12	450	50	400				50	400	450						
Module 13	450	50	400				25	89	114	25	311	336			
Module 14	280	30	250							30	250	280			
Module 15	330	30	300							17	287	304	13	13	26
Module 16	452	52	400										52	400	452
Module 17	390	40	350										40	350	390
Module 18	32	32	0										32	0	32
Module 19	20	20	0										20	0	20
Grand Total	**3680H**	**816H**	**2864H**	**482H**	**438H**	**920H**	**105H**	**815H**	**920H**	**72H**	**848H**	**920H**	**157H**	**763H**	**920H**

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.5. Curriculum

de l'Etablissement de formation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 1	FORMATION DE BASE

MODULE : 1	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation	Théorie 12 h	Pratique 06 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
1.1	**Identifier le métier et ses débouchés**	• Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité • Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation • Visiter un atelier de la spécialité ou un chantier • Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement • Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle	▪ Informations générales sur le métier et son histoire ▪ Présentation du profil professionnel du métier. ▪ Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation ▪ Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle ▪ Présentation les voies potentielles pour un futur emploi	
1.2	**Connaître le parcours de formation**	• Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation • Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée • Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation	▪ Informations générales sur le déroulement de la formation ▪ Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles ▪ Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage	
1.3	**S'informer sur le métier et son environnement professionnel**	• Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs • Présenter les voies potentielles pour un futur emploi	▪ Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives ▪ Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 2	Appliquer les principales notions de base de la langue d'enseignement, de mathématiques

Durée de la formation	Théorie 10 h	Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
2.1	**Appliquer les techniques d'expression orale et écrite**	• Préparer et animer une réunion de travail • S'exprimer dans un langage technique /scientifique et professionnel • Elaborer un document de travail (attachement, PV de chantier, facture, compte rendu, …etc.)	▪ Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture : Les éléments constituants de la phrase, la conjugaison, la ponctuation ▪ Techniques de rédaction d'un document ▪ Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité) ▪ Formes et objectifs des documents ▪ Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité)	
2.2	**Utiliser les notions fondamentales d'arithmétique.**	• Convertir les grandeurs de mesure (poids, volume, …) • Appliquer les équations du 1er et second degré • Calculer les périmètres, les surfaces et les volumes • S'initier aux notions de bases de géométrie		▪ Les conversions des unités de mesure liées au métier ▪ Les calculs de rapports et de proportions liés au métier ▪ Les équations et inéquations du premier et second degré ▪ Géométrie ▪ Les coordonnées d'un point ▪ La droite ▪ Les formes usuelles (surface, volume et périmètre) ▪ Trigonométrie :(cercle trigonométrique)
2.3	**Appliquer les notions de base de statistiques**	• Identifier les notions élémentaires de statiques • Résoudre les problèmes de statistiques		▪ Notions élémentaires de statistiques ▪ Résolution des problèmes de statistiques

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
2.4	**Etudier les fonctions de 2eme degré**	• Identifier les fonctions de 2eme degré • Résoudre les fonctions de 2eme degré		▪ Les fonctions de 2eme degré ▪ Résolution des fonctions de second degré

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 3	Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Durée de la formation	Théorie 12 h	Pratique 14 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
3.1	**Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel**	• Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier • Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail • Appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire	▪ Les instruments nécessaires pour répondre aux obligations légales en matière de sécurité sur le chantier	▪ Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail ▪ Définition des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier ▪ Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel ▪ Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ▪ Référentiel OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail
3.2	**Identifier les risques d'accidents de travail liés au métier et les moyens de leurs préventions**	• Déterminer les risques généraux d'accidents et leurs causes principales • Identifier les risques liés : - à l'exécution des activités professionnelles - à l'utilisation des outils et des machines - aux chutes - aux matières premières et aux produits nocifs - au courant électrique et gaz - à la manutention • Identifier les moyens de protection individuelle (tenue de travail, gants, lunettes/masque, calotte, protection auditive et chaussures de sécurité)	▪ Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie ▪ Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation ▪ Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention ▪ Règles générales pour la protection des biens et des personnes ▪ Plan et procédures d'évacuation	▪ Les premiers secours d'urgence

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
3.3	**Vérifier l'application des mesures de protection individuelle et collective**	• Identifier les moyens et les mesures de protection collective (organisation de travail, rangement, Aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours) • Vérifier les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation et issues de secours) • Vérifier l'utilisation des moyens de protection individuelle et collective.	▪ Notions principales sur les causes et circonstances des accidents de chantier. ▪ Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST) ▪ Notions de premiers secours et assistance aux accidentés en cas de : ▪ Brûlures ▪ Blessures et chutes ▪ Hémorragies ▪ Chocs électriques ▪ Intoxications (inhalation)	
3.4	**Identifier les aspects et les impacts environnementaux liés au métier et prendre les mesures pour sa protection**	• Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux) • Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du chantier • Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement • Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions • Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution	▪ Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore) ▪ Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement ▪ Normes ISO 14001 pour la protection de l'environnement ▪ Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 4	Initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation	Théorie 18h	Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
4.1	**Identifier les éléments constituants l'environnement d'un micro-ordinateur**	• Identifier les éléments constituant l'environnement d'un micro-ordinateur. • Raccorder les différents périphériques au micro-ordinateur.	▪ Fonctions d'un micro-ordinateur ▪ Eléments constituant l'environnement d'un micro- ordinateur : -Unité central - Clavier - Ecran -Imprimante. -Souris. ▪ Raccordement des différents périphériques au micro- ordinateur	
4.2	**Rédiger un document Word et établir des tableaux sous Word**	• Saisir les données. • Utiliser la barre d'outils • Appliquer la mise en page du document Word. • Utiliser le correcteur d'orthographe	▪ Barres de menu ▪ Barres d'outils ▪ Modes d'affichage ▪ Entrée des données ▪ Mise en page des documents Word ▪ Création des tableaux simples ▪ Impression des documents ▪ Saisie des textes ▪ Création des tableaux simples	
4.3	**Exploiter un tableur**	• Identifier l'environnement du logiciel • Manipuler les cellules • Mettre en page le fichier • Trier et ordonner les données • Utiliser les formules • Réaliser les graphiques	▪ Environnement du logiciel ▪ Manipulation des cellules ▪ Mise en page d'un fichier ▪ Trie et ordonnancement des données ▪ Utilisation des formules ▪ réalisation des graphiques	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
4.5	**Créer une base de données sous Access**	• Identifier les différentes fonctionnalités du logiciel • Appliquer la procédure de créations d'une table • Appliquer la procédure de création des requêtes • Appliquer la procédure de création d'un formulaire • Appliquer la procédure de création d'un état	▪ Base de données ▪ Environnement de travail : - Fenêtres - Barres d'outils - Objets de base de données ▪ Relation des tables d'une base de données ▪ Création des formulaires ▪ Création des requêtes ▪ Création des états	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 5	Appliquer les éléments de base du dessin technique et lecture de plan

Durée de la formation	Théorie 30 h	Pratique 60 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.1	**Identifier les notions de base du dessin technique**	• Identifier les notions de base • Exploiter le matériel de dessin • Réaliser les différents traits	▪ Les notions de base du dessin technique : - Définition du dessin technique - Instruments de dessin - Présentation des dessins ✓ Formats ✓ Cartouche ✓ Les traits ✓ Echelles ▪ Réalisation des exercices des différents traits	
5.2	**Effectuer des tracés usuels de base**	• Identifier les formes géométriques • Réaliser le dessin de différentes formes géométriques	▪ Formes géométriques : - Polygones réguliers - Les courbes : ovale, spirale à quatre centres - Paraboles - Le relevé : - Croquis, schémas, esquisse, dessin à main levée ▪ Réalisation du dessin des différentes formes géométriques	
5.3	**Dessiner des différentes vues en plan et en coupe des ouvrages hydrauliques**	• Identifier la représentation graphique des ouvrages hydrauliques • Réaliser le dessin de différents ouvrages hydrauliques • Dessiner le schéma de principe	▪ La représentation graphique des ouvrages hydrauliques : - Convention - Symbole ▪ Réalisation du dessin des différents ouvrages hydrauliques : -Plan -Coupe -Détails -Schéma de principe	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.4	**Interpréter les données générales des plans des ouvrages hydrauliques (captage, pompage, réservoir et distribution)**	• Identifier les différents plans d'ouvrages hydrauliques • Interpréter les données générales	▪ Données générales des plans des ouvrages hydrauliques : - captage, - pompage, - réservoir - distribution	
5.6	**Exploiter le logiciel dess assisté par ordinateur (AUTOCAD)**	• Identifier l'ensemble des éléments de l'interface • Appliquer les principales commandes du logiciel • Appliquer les calques • Gérer l'impression	▪ Interface du logiciel - Définition des barres d'outils de l'interface du logiciel : - Barre des menus - Barre d'outils standard - Les rubans - Fenêtre de renseignements ▪ Application des principales commandes du logiciel (commandes de dessin, modifications annotations, blocs …etc.). ▪ Création des calques ▪ Gestion de l'impression	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 6	Appliquer des notions de topographie

Durée de la formation	Théorie 20 h	Pratique 40 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
6.1	**Identifier les notions générales de la topographie**	• Identifier les notions de la topographie • Identifier les instruments topographiques • Calculer les distances • Calculer les mesures angulaires • Calculer les nivellements • Tracer les courbes de niveau	▪ Généralités ▪ Plans et Cartes Topographiques ▪ Orientation ▪ Notions d'échelle ▪ Les codes et les signes conventionnels ▪ Les instruments topographiques ▪ Mesure des distances : - Direct - Indirect ▪ Mesure angulaires : - Angles horizontaux - Angles verticaux ▪ Nivellement : - Nivellement direct - Nivellement Indirect ▪ Levés topographiques ▪ Les courbes de niveau ▪ Calcul des distances ▪ Calcul des mesures angulaires ▪ Calcul des nivellements ▪ Calcul des cubatures	
6.2	**Identifier les profils en long des ouvrages hydrauliques**	• Dessiner les profils en long des ouvrages des réseaux AEP • Lire et Interpréter les profils en long des ouvrages des réseaux AEP	▪ Profils en long des ouvrages des réseaux AEP - Définitions - Caractéristiques de représentation ▪ Réalisation des profils en long des ouvrages des réseaux AEP ▪ Lecture et interprétation des profils en long des ouvrages des réseaux AEP	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
6.3	**Identifier les profils en travers des ouvrages hydrauliques**	• Dessiner les profils en travers des ouvrages des réseaux AEP • Lire et Interpréter les profils en travers des ouvrages des réseaux AEP	▪ Profils en travers des ouvrages des réseaux AEP - Définitions - Caractéristiques de représentation ▪ Réalisation des profils en travers des ouvrages des réseaux AEP ▪ Lecture et interprétation des en long des ouvrages des réseaux AEP	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 7	Appliquer le code des eaux

Durée de la formation	Théorie 20 h	Pratique 10 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
7.1	**Identifier les dispositions préliminaires**	• Identifier Les objectifs assignés à l'utilisation, à la gestion et au développement durable des ressources en eau • Identifier les principes sur l'utilisation, la gestion et le développement durable des ressources en eau	▪ Les dispositions préliminaires - Article 01 - Article 02	
7.2	**Identifier le régime Juridique des ressources en eau et des Infrastructures hydrauliques**	• Identifier le domaine public hydraulique naturel • Identifier le domaine public hydraulique artificiel	▪ Chapitre 1 Du domaine public hydraulique naturel ✓ Section 1 : De la consistance du domaine public hydraulique naturel (articles : 4, 5 et 6) ✓ Section 2 : De la délimitation du domaine public hydraulique naturel (articles : 7, 8 et 9) ✓ Section 3 Des servitudes relatives au domaine public hydraulique naturel (articles : 10, 11, 12, 13,14, et 15) ▪ Chapitre II Du domaine public hydraulique artificiel ✓ Section 1 : De la consistance du domaine public hydraulique artificiel (Les articles : 16, 17 et 18) ✓ Section 2 De l'inventaire du domaine public hydraulique artificiel (articles : 19 et 20) ✓ Section 3 : Des servitudes relatives au domaine public hydraulique artificiel (articles : 19 et 20	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
7.3	**Identifier la protection et de la préservation des ressources en eau**	• Identifier les périmètres de protection quantitative • Identifier la lutte contre l'érosion hydrique • Identifier les périmètres de protection qualitative • Identifier la prévention et de la protection contre les pollutions	▪ Art. 30. La protection et la préservation des ressources en eau sont assurées par : ✓ Chapitre 1 : Des périmètres de protection quantitative (articles : 31 ,32 et 33) ✓ Chapitre 2 : De la lutte contre l'érosion hydrique (articles : 34, 35,36 et 37) ✓ Chapitre 3 : Des périmètres de protection qualitative (articles : 38, 39,40, 41 et 42) ✓ Chapitre 4 : De la prévention et de la protection contre les pollutions (articles : 43, 44,43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50,51 et 52) ✓ Chapitre 5 : de la prévention des risques d'inondations (articles : 53, 54 et 55)	
7.4	**Identifier les instruments institutionnels de la gestion intégrée des ressources en eau**	• Identifier les plans directeurs d'aménagement des ressources en eau • Identifier le plan national de l'eau • Identifier le cadre institutionnel de la gestion intégrée des ressources en eau • Identifier l'information sur l'eau	▪ Chapitre 1 : Des plans directeurs d'aménagement des ressources en eau (articles : 56, 57 et 58) ▪ Chapitre 2 : Du plan national de l'eau (articles : 59, 60 et 61) ▪ Chapitre 3 : Du cadre institutionnel de la gestion intégrée des ressources en eau (articles : 62, 63 ,64 et 65) ▪ Chapitre 4 De l'information sur l'eau (articles : 66, 67, 68,69 et 70)	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
7.5	**Identifier le régime juridique de l'utilisation des ressources en eau**	• Identifier l'utilisation des ressources en eau • Identifier les servitudes liées aux régimes de l'autorisation et de la concession d'utilisation des ressources en eau l'utilisation des ressources en eau	▪ Chapitre 1 : De l'utilisation des ressources en eau (articles : 71, 72 et 73) ✓ Section 1 : Du régime juridique de l'autorisation d'utilisation des ressources en eau (articles : 74 et 75) ✓ Section 2 Du régime juridique de la concession d'utilisation des ressources en eau (articles : 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82,83 et 84) ✓ Section 3 Des prescriptions communes aux régimes de l'autorisation et de la concession d'utilisation des ressources en eau (articles : 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91,82 et 93) ▪ Chapitre 2 : Des servitudes liées aux régimes de l'autorisation et de la concession d'utilisation des ressources en eau (articles : 94, 95, 96, 97, 98 et 99)	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 8	Identifier les notions d'hydraulique générale

Durée de la formation	Théorie 20 h	Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.1	**Identifier les notions de base de l'hydrostatique**	• Identifier les caractéristiques des fluides • Identifier les différents types de pression	▪ Caractéristiques des fluides - Densité - poids spécifique - viscosité ▪ Hydrostatiques : - Equation fondamentale - Equilibre d'un liquide ▪ Différents types de pression : - Statique, - effective, - absolue, - atmosphérique ▪ Mesure de pressions	
8.2	**Identifier les notions de base de l'hydrodynamique**	• Identifier l'équation de Bernoulli dans le cas d'un fluide parfait incompressible • Identifier l'équation de Bernoulli dans le cas d'un fluide imparfait incompressible	▪ Hydrodynamique - Charge statique- - Charge dynamique- - Ecoulement des liquides - Notion de perte de charge - Débit - constante du débit ▪ Principe de Bernoulli - Equation de Bernoulli - Energie d'un fluide en - mouvement - Différents types d'écoulements	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 9	Identifier le fonctionnement des groupes électropompes

Durée de la formation	Théorie 40 h	Pratique 20 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.1	**Identifier les groupes électropompes**	• Identifier les différents types de pompes • Identifier les pompes centrifuges • Identifier les pompes immergées	▪ Différents types des pompes - Les caractéristiques des pompes - Le principe de fonctionnement - Les organes des pompes - Couplage (moteur pompe- pompe pompe) ▪ Pompes centrifuges ▪ Pompes immergées	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.2	**Identifier le fonctionnement des groupes électropompes**	• Identifier le principe de fonctionnement des groupes électropompes • Identifier le montage des groupes électropompes • Identifier l'accouplement des pompes centrifuges	▪ Principe de fonctionnement et avantage des pompes centrifugeuses ▪ Eléments déterminants d'une pompe ▪ Courbes caractéristiques ▪ Constitution de la pompe monocellulaire, multicellulaire, monocellulaire à double aspiration, hélico-centrifuges ▪ Cavitation dans les pompes centrifuges ▪ Poussée axiale et équilibrage axial des pompes centrifuges ▪ Couplage des pompes centrifuges, ▪ Débit dans plusieurs réservoirs. ▪ Problème du pompage à grande profondeur ▪ Réglage du débit des pompes centrifuges. ▪ Amorçage des pompes. ▪ Bourrage des pompes ▪ Etanchéité d'arbre ▪ Montage ▪ Protection des groupes motopompes ▪ Accouplement des pompes centrifuges ▪ Mise en service et arrêt d'un groupe de pompage ▪ Entretien des groupes : - Elimination des vibrations et bruits dans les pompes centrifuges - Elimination des Troubles de fonctionnement dans les installations de pompage	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 2	CONTROLE ET SUIVI DES OUVRAGES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

MODULE : 10	Etablir les différents documents relatifs à la gestion technique des ouvrages d'alimentation en eau potable

Durée de la formation	Théorie 20h	Pratique 10 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.1	**Préparer les différents documents de la gestion technique**	• Identifier les différents documents • Déterminer les fiches de suivi	▪ Cahier de charges et contrats ▪ Dossier graphique ▪ Ordre de service (ODS) ▪ Autorisation de voirie : ▪ Assemblée populaire communale (APC) ▪ Direction des travaux publics ▪ Direction des transports ferroviaires ▪ Société d'Exploitation des Tramways (SETRAM) ▪ Planning des travaux ▪ Les fiches de suivi des différents travaux ▪ Collecte des différents documents ▪ Vérification de données relatives aux documents ▪ Etablissement des fiches de suivi	
10.2	**Etablir la demande d'approvisionnement des besoins en équipements et appareillages**	• Identifier les bons de commande • Lister et quantifier les besoins • Déterminer la demande d'approvisionnement	▪ Bons de commande ▪ Lister les besoins en équipements et appareillages ▪ Déterminer les quantités	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.3	**Déterminer les moyens humains et matériels**	• Identifier les qualifications des ouvriers • Identifier les moyens matériels • Identifier les différents plannings	▪ Moyens humains : ▪ - Qualifications des ouvriers : ▪ Catégories d'ouvriers ▪ Technicité requis ▪ Degré d'autonomie et de prise d'initiative dans le travail ▪ Niveaux de formation ▪ Moyens matériels : ▪ Engins ▪ Matériels de terrassement ▪ Matériels d'intervention ▪ Lire et interpréter les différents plannings : ▪ Main d'œuvre ▪ Approvisionnement ▪ Matériel ▪ Détermination des ressources selon les plannings	
10.4	**Etablir les comptes rendus des réunions**	• Identifier les différents types de réunions • Identifier les différents intervenants • Déterminer les techniques de gestion des différents types de réunion	▪ Les différents types de réunions ▪ Les différents intervenants ▪ Gestion des différents types de réunions	
10.5	**Etablir les procès-verbaux des travaux d'intervention**	• Identifier les différents types des procès-verbaux • Identifier la structure et formes des différents procès-verbaux • Rédiger les différents procès-verbaux	▪ Les différents types des procès-verbaux ▪ Structure et formes des différents procès-verbaux ▪ Rédaction des différents procès-verbaux	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 11	Assurer le suivi de travaux des installations des équipements d'une station de pompage, d'un réseau d'eau potable et du captage

Durée de la formation	Théorie 50h	Pratique 10h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.1	**Vérifier les avancements des travaux**	• Identifier le planning des travaux • Lire et interpréter un planning des travaux	▪ Planning d'avancement des travaux ▪ Les avancements ▪ Vérification des avancements	
11.2	**Vérifier l'installation des équipements de pompage et du captage**	• Identifier les différents plans des installations des équipements de pompage et du captage • Identifier les équipements de pompage • Identifier les équipements du captage	▪ Armoire électrique ▪ Anti-béliers ▪ Equipements annexes ▪ Schéma de fonctionnement ▪ Les ouvrages de captage - Puits - Forage - Prise en rivière - Sources d'eau - Barrages ▪ Les techniques et normes d'installation ▪ Lecture et interprétation du plan d'exécution de l'installation des équipements de pompage ▪ Lecture et interprétation du schéma de l'installation du captage ▪ Vérification la conformité de l'installation avec les plans ▪ Contrôle de l'exécution des travaux ▪ Les précautions à prendre lors de la vérification l'installation des équipements de pompage et du captage	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.3	**Vérifier l'installation des équipements de distribution**	• Identifier les équipements de distribution • Déterminer les plans d'exécution de l'installation des équipements de distribution • Déterminer les techniques de vérification des travaux d'installation	▪ Canalisation ▪ Vannes (coupures d'eau) ; ▪ Les ventouses (évacuation d'air) ; ▪ Clapets ▪ Les régulateurs de pression, de débit ou de niveau ▪ Compteurs d'eau (Gros diamètres pour réservoirs) ▪ Les poteaux d'incendie ▪ Chambres de vannes ▪ Types de réseaux - Ramifiés - Maillés - Mixtes ▪ Types de distribution - Gravitation - Refoulement ▪ Les techniques et normes d'installation ▪ Lecture et interprétation du plan d'exécution de l'installation des équipements de distribution ▪ Vérification des travaux d'installation ▪ Contrôle de l'exécution des travaux ▪ Les précautions à prendre lors de la Vérification l'installation des équipements de distribution	
11.4	**Etablir des comptes rendus**	• Identifier le cahier de chantier • Rédiger un rapport descriptif d'avancement des travaux	▪ Cahier de chantier ▪ Tenue du cahier de chantier ▪ Rapport descriptif d'avancement des travaux	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

MODULE: 12	Contrôler le fonctionnement des équipements de la station de pompage

Durée de la formation	Théorie 35h	Pratique 15h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.1	**Vérifier les caractéristiques hydrauliques et fonctionnement des installations des équipements de pompage**	• Identifier les équipements de pompage • Identifier les caractéristiques hydrauliques des équipements de pompage	▪ Les équipements de pompage ▪ Les caractéristiques hydrauliques des équipements de pompage ▪ Les précautions à prendre lors de la vérification des caractéristiques hydrauliques et fonctionnement des installations des équipements de pompage	
12.2	**Effectuer les vérifications électriques préventives**	• Identifier les notions générales de l'électricité • Identifier les organes électriques • Identifier les caractéristiques des organes électriques • Identifier les anomalies sur armoires électriques	▪ Notions générales sur l'électricité ▪ Les organes électriques ▪ Caractéristiques des organes électriques ▪ Les organes électriques ▪ Anomalies enregistrés sur armoires électriques ▪ Mesures et actions à entreprendre en cas d'anomalies ▪ Les précautions à prendre lors des vérifications électriques préventives	
12.3	**Vérifier le fonctionnement des équipements par télégestion**	• Identifier les commandes de vérification des équipements de la station de pompage de la télégestion • Identifier le fonctionnement des équipements de la station de pompage par télégestion • Identifier les commandes du système (Tableau synoptique)	▪ Télégestion - Définition - Le principe de télégestion ▪ Contrôle par télégestion du fonctionnement des équipements de la station de pompage ▪ Manipulation des commandes du système (tableau synoptique)	

WWW.DZIEN.COM | قلم الجزائري

MODULE : 13	Contrôler les ouvrages de stockage d'eau

Durée de la formation	Théorie 40h	Pratique 10h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.1	**Vérifier le niveau d'eau dans les différents ouvrages de stockage**	• Identifier les différents types d'ouvrages de stockages • Identifier les types et formes des différents ouvrages de stockage • Identifier les différentes côtes du réservoir • Identifier les différents appareils de contrôle • Identifier les techniques d'utilisation des différents appareils de contrôle • Calculer le volume d'eau	▪ Classification des ouvrages de stockages - Réservoir - Château d'eau - Bâche à eau ▪ Les types et formes des différents ouvrages de stockage ▪ Les différentes côtes du réservoir ▪ Les débitmètres électromagnétiques ▪ Capteur de pression hydrostatique ▪ Volume d'eau - Volume approvisionnement - Volume régulation - Volume mort - Volume total ▪ Utilisation des différents appareils de contrôle ▪ Calcul du volume d'eau ▪ Les précautions à prendre lors de la vérification du niveau d'eau dans les différents ouvrages de stockage	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.2	**Contrôler les canalisations et les organes hydrauliques (vannes, clapet…)**	• Identifier les techniques de vérification de l'état des canalisations • Identifier les techniques de vérification de l'état des organes hydrauliques	▪ Vérification de l'état des canalisations ▪ Vérification de l'état des organes hydrauliques ▪ Les précautions à prendre lors du contrôle des canalisations et les organes hydrauliques	
13.3	**Effectuer les constats sur l'état des réservoirs**	• Identifier les agressions des différents ouvrages de stockage d'eau • Identifier pathologies des différents ouvrages de stockage d'eau • Etablir des fiches relatives au contrôle de l'état des ouvrages de stockage d'eau	▪ Agressions sur les ouvrages - Dégradations physiques - Dégradations mécaniques - Agressions chimiques ▪ Les Pathologies - Dégradations des bétons - Etanchéité de la rétention - Etanchéité de la toiture - Etanchéité de la structure ▪ Visites périodiques et contrôler les différents ouvrages ▪ Détermination de toutes les pathologies constatées sur les différents ouvrages de stockage d'eau ▪ Etablissement des fiches relatives au contrôle de l'état des ouvrages de stockage d'eau ▪ Les précautions à prendre lors l'inspection de l'état des réservoirs	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 14	Assurer l'organisation de la sécurité du chantier	
Durée de la formation	Théorie 20h	Pratique 10h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.1	**Déterminer les équipements de protection individuelle et collective du personnel intervenant**	• Identifier les équipements de protection • Déterminer les besoins en équipements de protection	▪ Les équipements de protection : - Individuelle - Collective ▪ Le choix et sélection des équipements de protection ▪ Détermination exacte des besoins en équipements de protection	
14.2	**Identifier les risques spécifiques liés aux conditions d'intervention**	• Identifier les différents risques • Identifier les effets de chaque risque	▪ Les différents risques - Les risques physiques - Les risques chimiques - Les risques biologiques - Les risques électriques - Les risques d'incendie ▪ Les effets des risques	
14.3	**Mettre en place les mesures et moyens d'hygiène et de sécurité du personnel et du public**	• Identifier les mesures d'hygiène • Identifier les mesures de sécurité	▪ Les mesures d'hygiène ▪ Les mesures de sécurité ▪ Application des mesures d'hygiène sur le personnel intervenant et le public ▪ Application des mesures de sécurité sur le personnel intervenant et le public	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 15	Contrôler les branchements des abonnés : pose et changement de compteur, changement et rénovation de piquage et mise en pression

Durée de la formation	Théorie 20h	Pratique 10h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.1	**Localiser l'abonné**	• Identifier les types d'abonnement • Identifier le plan de réseau de distribution d'eau potable	▪ Types d'abonnement - L'abonnement ordinaire ; - L'abonnement temporaire ; - L'abonnement spécial. ▪ Plan de réseau de distribution d'eau potable ▪ Lecture et interprétation du plan d'un réseau de distribution d'eau potable ▪ Localisation de l'adresse de l'abonné ▪ Vérification de la conformité de la localisation de l'abonné avec le plan de réseau de distribution d'eau potable ▪ Repérage de l'endroit du branchement ▪ Les précautions à prendre lors de la localisation des abonnés	
15.2	**Etablir les devis quantitatifs et estimatifs**	• Identifier un devis quantitatif • Identifier un devis estimatif	▪ Devis : - Quantitatif - Estimatif ▪ Calcul des quantités ▪ Etablissement des devis estimatifs	
15.3	**Préparer le chantier**	• Identifier les normes d'exécution d'un branchement • Identifier le matériel et les matériaux	▪ Normes d'exécution d'un branchement ▪ Lecture et interprétation du plan d'exécution ▪ Définition et quantification du matériel et les matériaux nécessaires à la réalisation du réseau	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.4	**Vérifier les travaux du branchement**	• Identifier les branchements • Identifier l'exécution des différentes étapes de branchement	▪ Les branchements - Définition - Eléments composant un branchement ▪ Suivi des travaux de : - Matérialisation du point raccordement - Piquage de branchement - Exécution des différentes étapes de - branchement suivant le plan - Remise en état le site, nettoyage et rangement du matériel - Mise en service du branchement (Mesure de pression d'arrivée d'eau et la comparer à la pression fournie) ▪ Les précautions à prendre lors de la vérification des travaux du branchement	
15.5	**Effectuer les essais**	• Identifier les appareils de test • Identifier les techniques d'utilisation des appareils de test • Identifier le procédé des essais d'étanchéité et de pression	▪ Les essais d'étanchéité ▪ Les appareils de test - Compteur - Débitmètre - Manomètre - Techniques d'utilisation des appareils de test ▪ Procédé des essais d'étanchéité et de pression ▪ Les précautions à prendre lors des essais	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 3	MAINTENANCE DES OUVRAGES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

MODULE : 16	Assurer le suivi de la maintenance préventive et curative des ouvrages et équipements	
Durée de la formation	Théorie 32h	Pratique 20h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
16.1	**Effectuer la maintenance préventive des installations et des équipements hydrauliques**	• Identifier la maintenance préventive • Identifier les opérations de maintenance préventive • Identifier les éléments de rapport de visite	▪ Maintenance préventive ▪ Plan de visites et points sensibles ▪ Rapports types de visite et de constats ▪ Plan de maintenance des équipements hydrauliques (notices techniques) ▪ Visites périodiques et régulières des installations et équipements hydrauliques ▪ L'exécution des opérations de maintenance préventive selon les recommandations du constructeur ▪ Etablissement d'un rapport de visite et de constats avec les opérations de maintenance effectuées ▪ Les précautions à prendre lors de la maintenance préventive des installations et des équipements hydrauliques	
16.2	**Effectuer la maintenance curative des installations et des équipements hydrauliques**	• Identifier la maintenance curative • Identifier le plan de maintenance des équipements hydrauliques	▪ Maintenance curative ▪ Plan de maintenance des équipements ▪ hydrauliques (notices techniques) ▪ Réparation des différentes pannes sur ▪ les installations et des équipements ▪ hydrauliques ▪ Remplacement des pièces des équipements hydrauliques ▪ Les précautions à prendre lors de la maintenance curative des installations et des équipements hydrauliques	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 17	Détecter et réparer des fuites sur réseaux	
Durée de la formation	Théorie 25h	Pratique 15h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
17.1	**Vérifier les différents réseaux (gaz, électricité, téléphonique….)**	• Identifier les différentes couleurs des avertisseurs des différents réseaux • Identifier les différents réseaux • Identifier les travaux de réalisation d'excavation	▪ Différents réseaux - Gaz - Electricité - Téléphonique ▪ Couleurs des avertisseurs ▪ Conduite les travaux de réalisation d'excavation ▪ Repérage des différentes couleurs ▪ Repérage des différents réseaux ▪ Les précautions à prendre lors de vérification des différents réseaux (gaz, électricité, téléphonique….)	
17.2	**Détecter les fuites**	• Identifier les appareils de détection • Identifier les techniques d'utilisation des appareils • Identifier les opérations de détection des fuites	▪ Les appareils de détection de fuites ▪ Techniques d'utilisation des appareils ▪ Réalisation des opérations de détection des fuites ▪ Les précautions à prendre lors de détection des fuites	
17.3	**Effectuer la réparation**	• Identifier les types de fuite • Identifier les techniques de réparation des fuites • Identifier les moyens de réparation	▪ Techniques de réparation des fuites ▪ Type de fuites ▪ Moyens de réparation avec les pièces spéciales d'intervention suivant les types de canalisation ▪ Isolement de la zone de réparation ▪ Suivi les travaux de réparation ▪ Les précautions à prendre lors des réparations des différents types de fuite	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 4	FORMATION COMPLEMENTAIRE

MODULE : 18	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation	Théorie 22 h	Pratique 10 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.1	**Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les taches y afférentes**	• Identifier les différentes organisations de l'entreprise: • Types d'entreprise • Structures hiérarchiques • Structures fonctionnaires • Identifier les fonctions essentielles: • La fonction gestion et ses tâches essentielles • La fonction financière et ses tâches principales • La fonction production • La fonction commerciale	▪ Les statuts d'entreprise (EPE,SPA, SARL,EURL, etc.) ▪ La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements…) ▪ Bilan financier, rendement ▪ ▪ Règlement intérieur d'une entreprise	
18.2	**Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation**	• Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) • Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés • Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement	▪ Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (taux horaire) ▪ Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service	
18.3	**Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale**	• Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché • Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux • Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion	▪ Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du client ▪ Expliquer l es avantages des produits novateurs ▪ Présenter les principes de base de la liaison : Produit-Prix et Promotion	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.4	**Développer les principes de base pour une autoévaluation de ses capacités professionnelles**	• Identifier les exigences de la fonction • «entreprenariat» • Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier • Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet • Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet	▪ Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet réussi ▪ Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un promoteur de projet	
18.5	**Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange**	• Définir les différents composants • S'informer sur les techniques de gestion Identifier les outils de gestion • S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin • Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage	▪ Présenter les différents modèles d'outils de gestion : -Fiche d'inventaire -Bon d'entrée -Bon de sortie -Bon de commande -Bonde livraison ▪ Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin ▪ Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

MODULE: 19	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation	Théorie 12 h	Pratique 8 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.1	**Elaborer un curriculum vitae (CV)**	• S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation • Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum vitae (CV) • Décrire les composants avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc.	▪ Modèle de rédaction d'un curriculum vitae ▪ Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV	
19.2	**Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)**	• Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) • Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc. • Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement	▪ Modèle de rédaction de la demande d'emploi ▪ Appliquer les techniques de communication	
19.3	**Préparer et réussir un entretien d'embauche**	• Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche • Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoise au moment de l'entrevue • Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts • Rechercher des informations sur : - L'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives - Le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice	▪ Application des simulations	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.4	**Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi**	• Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi • Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi • Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée • Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état	▪ Présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM-ALEM, la commune, etc.) ▪ Informations sur le tissu économique de la région et de la localité ▪ Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état : DIPJ-ANSEJ-ANGEM etc.	

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

4.6. Curriculum et plan de formation

de l'entreprise formatrice

WWW.DZTEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 2	CONTROLE ET SUIVI DES OUVRAGES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

MODULE : 10	Etablir les différents documents relatifs à la gestion technique des ouvrages d'alimentation en eau potable

Durée de formation	264Heures

00

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
10.1	**Préparer les différents documents de la gestion technique**	• Collecter les différents documents • Vérifier les données relatives aux documents • Etablir les fiches de suivi								
10.2	**Etablir la demande d'approvisionnement des besoins en équipements et appareillages**	• Lister et quantifier les besoins en équipements et appareillages • Etablir la demande d'approvisionnement								
10.3	**Déterminer les moyens humains et matériels**	• Déterminer les moyens humains • Déterminer les moyens matériels • Lire et interpréter les différents plannings • Déterminer les ressources selon les plannings								
10.4	**Etablir les comptes rendus des réunions**	• Déterminer les différents types de réunions • Déterminer les différents intervenants • Rédiger les comptes rendus des réunions								
10.5	**Etablir les procès-verbaux des travaux d'intervention**	• Déterminer les différents types des procès-verbaux • Rédiger les différents procès-verbaux								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 11	Assurer le suivi des travaux des installations des équipements d'une station de pompage, d'un réseau d'eau potable et du captage
Durée de formation	500Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.1	**Vérifier les avancements des travaux**	• Lire et interpréter le planning d'avancement des travaux • Vérifier les avancements des travaux selon le planning								
11.2	**Vérifier l'installation des équipements de pompage et du captage**	• Lire et interpréter les différents plans • Vérifier la conformité de l'installation des équipements de pompage avec les plans d'exécution								
11.3	**Vérifier l'installation des équipements de distribution**	• Lire et interpréter le plan d'exécution de l'installation des équipements de distribution • Vérifier la conformité de l'installation des équipements de distribution avec les plans d'exécution • Vérifier les travaux d'installation • Contrôler l'exécution des travaux								
11.4	**Etablir des comptes rendus**	• Tenir le cahier de chantier • Etablir le rapport descriptif d'avancement des travaux								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE :12	Contrôler le fonctionnement des équipements de la station de pompage
Durée de formation	400 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
12.1	**Vérifier les caractéristiques hydrauliques et fonctionnement des installations des équipements de pompage**	• Contrôler le fonctionnement des installations des équipements de pompage • Contrôler les caractéristiques hydrauliques des équipements de pompage								
12.2	**Effectuer les vérifications électriques préventives**	• Déterminer les organes électriques • Déterminer les anomalies électriques enregistrées sur armoires électriques • Déterminer les mesures et actions à entreprendre								
12.3	**Vérifier le fonctionnement des équipements par télégestion**	• Reconnaitre les commandes de vérification des équipements de la station de pompage de la télégestion • Vérifier le fonctionnement des équipements de la station de pompage par télégestion • Manipuler les commandes du système								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 13	Contrôler les ouvrages de stockage d'eau
Durée de formation	400 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
13.1	**Vérifier le niveau d'eau dans les différents ouvrages de stockage**	• Choisir les différents appareils de contrôle • Manipuler les différents appareils de contrôle • Calculer le volume d'eau								
13.2	**Contrôler les canalisations et les organes hydrauliques (vannes, clapet…)**	• Vérifier l'état des canalisations • Vérifier l'état des organes hydrauliques								
13.3	**Effectuer les constats sur l'état des réservoirs**	• Vérifier d'éventuelles agressions sur les réservoirs • Vérifier la présence des différentes pathologies des réservoirs								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 14	Assurer l'organisation de la sécurité du chantier
Durée de formation	250 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
14.1	**Déterminer les équipements de protection individuelle et collective du personnel intervenant**	• Sélectionner des équipements de protection • Déterminer les besoins en équipements de protection								
14.2	**Identifier les risques spécifiques liés aux conditions d'intervention**	• Déterminer les différents risques • Déterminer les effets de chaque risque								
14.3	**Mettre en place les mesures et moyens d'hygiène et de sécurité du personnel et du public**	• Appliquer les mesures d'hygiène • Appliquer les mesures de sécurité								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 15	Contrôler les branchements des abonnés : pose et changement de compteur, changement et rénovation de piquage et mise en pression

Durée de formation	300 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
15.1	**Localiser l'abonné**	• Déterminer le type d'abonnement • Interpréter le plan de réseau de distribution d'eau potable • Localiser l'abonné • Repérer l'endroit du branchement								
15.2	**Etablir les devis quantitatifs et estimatifs**	• Calculer les quantités • Etablir les devis estimatifs								
15.3	**Préparer le chantier**	• Appliquer les normes d'exécution d'un branchement • Interpréter le plan d'exécution • Déterminer le matériel et les matériaux								
15.4	**Vérifier les travaux du branchement**	• Vérifier la conformité des branchements selon les normes • Vérifier l'exécution correcte des différentes étapes de branchement								
15.5	**Effectuer les essais**	• Sélectionner l'appareil de test • Effectuer les tests d'étanchéité et de pression								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 3	MAINTENANCE DES OUVRAGES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

MODULE : 16	Assurer le suivi de la maintenance préventive et curative des ouvrages et équipements
Durée de formation	400 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
16.1	**Effectuer la maintenance préventive des installations et des équipements hydrauliques**	• Effectuer les visites périodiques et régulières des installations et équipements hydrauliques • Exécuter les opérations de maintenance préventive selon les recommandations du constructeur • Etablir le rapport de visite et de constats avec les opérations de maintenance effectuées								
16.2	**Effectuer la maintenance curative des installations et des équipements hydrauliques**	• Etablir le planning d'intervention • Réparer les différentes pannes sur les • installations et des équipements hydrauliques • Remplacer les pièces des équipements • hydrauliques • Etablir un rapport de sur les opérations de maintenance effectuée								

MODULE : 17	Détecter et réparer des fuites sur réseaux
Durée de formation	350 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
17.1	**Vérifier les différents réseaux (gaz, électricité, téléphonique….)**	• Reconnaitre les différentes couleurs des avertisseurs des différents réseaux • Conduire les des travaux de réalisation d'excavation								
17.2	**Détecter les fuites**	• Sélectionner l'appareil de détection • Effectuer les différentes opérations de détection des fuites								
17.3	**Effectuer la réparation**	• Déterminer le type de fuites • Déterminer les moyens de réparation • Isoler la zone de réparation • Assurer le suivi les travaux de réparation • Vérifier l'étanchéité								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Système d'évaluation des 20/20 points

Signification	Note	Points	Appréciation
Une performance correspondant aux exigences d'une manière particulièrement bien	1	de 20 – 18	très bien
Une performance correspondant entièrement bien aux exigences.	2	moins de 18 - 16	bien
Une performance correspondant généralement assez bien aux exigences	3	moins de 16 - 13	assez bien
Une performance qui est caractérisée par des manques, mais qui répond encore généralement aux exigences	4	moins de 13 - 10	moyen
Une performance qui ne répond pas aux exigences, mais qui révèle qu'il y a des compétences de base et qu'on peut rectifier des insuffisances dans un délai de temps prévisible	5	moins de 10 - 7	insuffisant
Une performance qui ne répond pas aux exigences et qui révèle que, même les compétences de base sont si incomplet que les insuffisances ne peuvent pas 1etre rectifiées dans un délai de temps prévisible	6	moins de 7 - 0	très insuffisant

5- Mise en œuvre du programme de formation : Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.
L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en œuvre، est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.
L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.
L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation
Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser **deux (02) rentrées en apprentissage par an** à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3eme rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

WWW.DZTEN.COM قلم الجزائر

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :
Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles.

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une spécialité** à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant ;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une spécialité** au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning ») ;
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une famille de métiers** en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (Voir 4.5)

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour un période donné à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indique par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (Voir 4.4) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (Voir 5.3).

La FTTC doit être assurés par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

WWW.DZTEN.COM قلم الجزائر

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier / spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ».Cette formation de base est destinée à doter à l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et /ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreunial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreunial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;

- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau internes d'autre part.

- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de rechercher d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers / spécialités intégrant l'initiation à l'utilisation de l'outil Informatique au niveau du champ N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

WWW.DZTEN.COM قلم الجزائر

Cette formation constitue une partie une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialités en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus près possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6.)

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport- modèle « **fiche de visite** ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associes à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus se formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et taches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologique de formation professionnelle par apprentissage.

WWW.DZTEN.COM قلم الجزائر

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la **grille de notation et d'évaluation** donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ».Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre incluse la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'établissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutes, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmises sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

WWW.DZTEN.COM قلم الجزائر

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation sont faites par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès-verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats)
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précises par l'administration de la formation professionnelle voie réglementaire.

WWW.DZTEN.COM قلم الجزائر